

# REPUBLIQUE FRANÇAIS DEPARTEMENT DU GAR Affiché le 05/03/2018

Envoyé en préfecture le 05/03/2018 Reçu en préfecture le 05/03/2018



COMMUNE AIGUES MORT ID: 030-213000037-20180302-DEC201826-AU

#### **DECISION DU MAIRE**

# Réf.: DEC/2018/n° 26/7.3

Objet : Réalisation d'un emprunt de 173 000 € entre la Commune (budget parkings) et la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon

Le Maire de la Commune d'Aigues-Mortes

- Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014 complétée le 25 septembre 2014 portant délégation de pouvoir du conseil municipal au maire
- Vu le vote du budget primitif de la commune intervenu le 7 février 2018,
- Considérant que l'offre de prêt présentée par la caisse d'épargne Languedoc Roussillon correspond aux besoins de la commune

#### DECIDE

## Article 1er:

Pour financer son programme d'investissement 2018, la commune d'Aigues-Mortes (Budget Parking) réalise auprès du crédit agricole du Languedoc un emprunt de 173 000 € (cent soixante-treize mille euros)

# Article 2:

Ce prêt sera réalisé selon les conditions reprises ci-dessous :

Montant: 173 000 €

Durée: 180 mois

Taux d'intérêt annuel fixe: 1.35 %

Frais de dossier : 259.50 €

Taux effectif global: 1.37%

Amortissement constant du capital

Tirages (éventuellement échelonnés) dans les 8 mois suivant la signature du prêteur, dont le premier de 10% minimum à intervenir dans les 4 mois de la date d'édition)

## Article 3

M. le Maire signera le contrat de prêt à intervenir sur les bases précitées, au nom et pour le compte de la commune d'Aigues-Mortes (Budget Parking), ainsi que toutes les pièces accessoires à la réalisation et à la gestion du prêt

#### Article 4

Ampliation de la présente décision sera adresse à :

- Monsieur le Préfet du Gard
- Madame la comptable assignataire

#### Article 5

Conformément à l'article L2122-23 du C.G.C.T la décision sera communiquée en séance du conseil municipal

Fait à Aigues-Mortes, le 2 Mars 2018

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90 Fax: 04.66.53.86.09

Le Maire, ierre Mauméjean